

Bureau de la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 24 octobre 2017
16h30-19h00, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Joël	ANKRI	P ^r Bernard	GRANGER
P ^r Jean-Yves	ARTIGO	P ^r Bertrand	GUIDET
M. Guy	BENOÎT	P ^r Paul	LEGMANN
P ^r Olivier	BENVENISTE	P ^r Michel	LEJOYEUX
P ^r Catherine	BOILEAU	P ^r Claire	POYART
P ^r Jean-Claude	CAREL	P ^r Christian	RICHARD
P ^r Pierre	CARLI	P ^r Rémi	SALOMON
P ^r Stanislas	CHAUSSADE	P ^r Éric	THERVET
D ^r Michel	DRU	P ^r Jean-Marc	TRÉLUYER
P ^r Noël	GARABÉDIAN	D ^r Christophe	TRIVALLE
D ^r Anne	GERVAIS		

Présents Domu (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

M ^{me} Florence	FAVREL-FEUILLADE	M ^{me} Gwenn	PICHON-NAUDÉ
M ^{me} Pauline	MAISANI	M ^{me} Isabelle	PLANTEC
M ^{me} Hélène	OPPETIT	M ^{me} Christine	WELTY

Invités

P ^r Jacques	BODDAERT	P ^r Jean-Claude	MELCHIOR
M ^{me} Caroline	CALMEL	M ^{me} Catherine	RAVIER
M. Gérard	COTELLON	M ^{me} Magali	RICHARD-PIAUGER
M ^{me} Marie	GROSSET		

Actualités de la CME (P^r Noël GARABÉDIAN)

– Révision des effectifs 2018

- Le bureau élargi de la CME se réunira le 7 novembre pour préparer la liste des demandes de postes de **praticiens hospitaliers** ; elle sera présentée à la CME du 5 décembre qui votera le 9 janvier 2018 sur la liste que le directeur général transmettra à l'ARS.
- Le président de la CME a chargé le P^r Paul LEGMANN, président de la sous-commission *Structures et stratégie*, de piloter une réflexion sur le rattachement des praticiens hospitaliers n'exerçant pas dans des structures médicales. Il associera les sous-commissions de la CME concernées.
- La CME du 7 novembre (composition A) émettra un avis sur la **révision des effectifs hospitalo-universitaires (HU)**. La présence des présidents de CME locale et des doyens siégeant à la CME est souhaitée pour éclairer les avis de la CME.
- Le président souhaite une clarification du calendrier de la révision des effectifs HU qui doit permettre à la CME de remplir pleinement son rôle.

Ordre du jour de la CME du 7 novembre 2017

Informations du président (P^r Noël GARABÉDIAN)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Prise en charge de la fracture du col du fémur des personnes âgées (P^{rs} Sadek BELOUCIF et Jacques BODDAERT, M^{me} Pauline MAISANI)

En France, le taux de mortalité à 1 an des personnes âgées victimes d'une fracture du col du fémur tourne autour de 30 %. L'amélioration des résultats passe par la mise en œuvre des recommandations des sociétés savantes et de la Haute Autorité de santé (HAS) qui privilégient l'organisation d'un parcours ortho-gériatrique de soins. En **dix minutes**, les P^{rs} BELOUCIF, représentant du président de la CME à l'instance régionale de la pertinence des soins (IRAPS), Jacques BODDAERT (unité péri-opératoire de gériatrie [UPOG], Pitié-Salpêtrière) et M^{me} Pauline MAISANI (DOMU) présenteront le sujet et leur proposition d'enquête sur les pratiques à l'AP-HP.

Point d'étape sur la mise en œuvre du plan dit « ressources humaines – personnel médical » (RHPM) de l'AP-HP (M^{me} Christine WELTY)

Le président a fait de la qualité de vie au travail l'un des axes prioritaires de son mandat. À l'unanimité, la [CME du 10 mai 2016](#) a approuvé le [plan de prévention et de traitement des situations conflictuelles ou à risques](#) concernant les personnels médicaux (dit « plan RHPM ») et la [CME du 10 janvier 2017](#) la charte du management de l'équipe médicale. En [dix minutes](#), M^{me} WELTY fera un point d'étape sur la mise en œuvre de cette nouvelle politique.

Avis sur le bilan social 2016 de l'AP-HP (M. Gérard COTELLON, M^{me} Gwenn PICHON-NAUDÉ)

Le [bilan complet](#) est disponible sur le site de la CME. M. COTELLON ([cinq minutes](#)) et M^{me} PICHON-NAUDÉ ([cinq minutes](#)) en résumeront les parties concernant respectivement les personnels non médicaux et médicaux. Puis la CME votera.

Rapport sur la prise en charge des troubles du comportement alimentaire à l'AP-HP (P^r Jean-Claude MELCHIOR)

Les troubles du comportement alimentaire (anorexie et boulimie) sont l'une des 1^{ères} causes de décès des jeunes entre 15 et 25 ans. Les difficultés rencontrées par les familles pour trouver une structure de soins ont amené le président et M^{me} WELTY à confier en novembre 2016 une mission au P^r MELCHIOR (unité de nutrition clinique, Raymond-Poincaré) pour proposer une organisation adaptée et coordonnée au niveau de l'AP-HP ([lettre de mission](#)). En [dix minutes](#), le P^r MELCHIOR exposera ses constats et propositions.

Responsabilité médicale : bilan 2016 et prévention des conflits en cas d'événement indésirable grave (ÉIG) (M^{mes} Marie GROSSET et Magali RICHARD-PIAUGER)

L'AP-HP est son propre assureur. Elle privilégie la voie amiable pour l'indemnisation des dommages subis par les patients. En 2016, elle a versé 15,4 M€ au titre de l'indemnisation des accidents médicaux. En [dix minutes](#), M^{mes} GROSSET, directrice déléguée, et RICHARD-PIAUGER, chef de la médiation et de la responsabilité hospitalière à la direction des affaires juridiques (DAJ), feront le point sur la gestion des dossiers concernant la responsabilité médicale et feront part des conseils de la DAJ pour prévenir les contentieux.

Évolution du financement des missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation (MERRI) à l'AP-HP (M^{me} Florence FAVREL-FEUILLADE)

En [cinq minutes](#), M^{me} FAVREL-FEUILLADE, chef du département de la recherche clinique et de l'innovation ([DRCI](#)), présentera les principaux facteurs d'évolution de nos crédits de financement des MERRI et précisera leurs modalités de répartition entre les GH et services.

Le prochain bureau de la CME se réunira le mardi **21 novembre 2017**.

P^r Noël GARABÉDIAN, le 26 octobre 2017